

Commune d'Etterbeek
Service Aménagement du
Territoire – Urbanisme
Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/07/2026

N/Réf. : ETB20287_JUIL2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. :
Corr DPC:
NOVA : 05/PU/2022497

ETTERBEEK. Avenue Jules Malou, 9
(= /)

PERMIS D'URBANISME : transformer un immeuble de deux
logements, construire une lucarne et 2 terrasses en façade arrière
et isoler cette façade

Demande de la Commune du 28/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas
d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors
délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ;
lleirens@urban.brussels ; urbanisme@etterbeek.brussels